



Uniquement destiné aux médias

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sauvegarder les futurs fonds de pension : Il est temps que les investisseurs délaissent les actifs à haute teneur en carbone, déclare le plus haut responsable des questions relatives au climat au sein des Nations Unies

Appel lancé en préparation du Sommet sur le climat du Secrétaire général des Nations Unies prévu pour la fin 2014

(New York, 15 janvier 2014) – Le plus haut responsable des questions relatives au climat au sein des Nations Unies, Christiana Figueres, a exhorté aujourd’hui les investisseurs à accélérer l’écologisation de leurs portefeuilles, étape cruciale vers une économie à faible teneur en carbone permettant de mieux gérer les menaces que pose le changement climatique et de tirer avantage des nouvelles perspectives.

Elle a appelé particulièrement les investisseurs à mettre de côté leurs actifs à haute teneur en carbone au bénéfice des investissements privilégiant les énergies renouvelables, l’efficacité énergétique et les activités de nature plus durable qui favorisent l’écologisation des chaînes d’approvisionnement mondiales.

« Les pensions, assurances vie et économies de milliards de citoyens modestes reposent sur la sécurité et la stabilité à long terme des fonds d’investissement institutionnels. Le changement climatique constitue de plus en plus l’une des plus grandes menaces à long terme pour ces investissements et la santé de l’économie mondiale », a indiqué Mme Figueres, secrétaire exécutif de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

« On considérera de plus en plus que les investisseurs institutionnels qui ignorent ce risque manquent ouvertement à leurs devoirs fiduciaires vis-à-vis de leurs bénéficiaires, hommes et femmes qui ont travaillé fort toute leur vie pour mettre de l’argent de côté pour leur retraite et pour leurs enfants », a-t-elle ajouté.

« Les décisions prises en matière d’investissement se doivent d’être en accord avec les faits scientifiques avérés, et les responsabilités fiduciaires doivent prendre en compte la réalité intergénérationnelle, c’est-à-dire que si l’on ne fait pas échec aux changements climatiques, ceux-ci pourront avoir des répercussions néfastes, dévastant même les vies, modes de subsistance et économies de très nombreuses personnes, maintenant et très loin dans l’avenir », a-t-elle ajouté.



« L'augmentation constante et dangereuse des rejets de gaz à effet de serre dans l'atmosphère est largement et directement attribuable aux investissements passés dans des systèmes énergétiques et de transport fondés sur les combustibles fossiles. Les nouveaux investissements doivent contribuer à inverser cette tendance non durable et ce, dans les plus brefs délais, si nous voulons limiter la hausse de la température mondiale à deux degrés Celsius ou moins ».

Mme Figueres a fait ces déclarations lors du Sommet 2014 des investisseurs institutionnels sur le risque climatique, qui a eu lieu au siège des Nations Unies et auquel ont participé des centaines de grands financiers, chefs d'entreprise et investisseurs, gérant des portefeuilles d'un montant total de plus de 20 000 milliards de dollars.

Le sommet est coorganisé par le CERES, un réseau-coalition regroupant plus de 130 fonds de pension, investisseurs et organisations à but non lucratif, le Fonds des Nations Unies pour les partenaires internationaux et la Fondation des Nations Unies.

L'appel de Mme Figueres intervient au moment où les effets des changements climatiques deviennent de plus en plus manifestes et où les phénomènes météorologiques extrêmes dans de nombreuses parties du monde perturbent les économies et chaînes d'approvisionnement locales, causant ainsi des milliards de dollars de dommages à l'économie mondiale.

Elle a souligné que de nombreux gouvernements élaborent et mettent en œuvre déjà des politiques en faveur des investissements dans les énergies plus propres et les technologies intelligentes, au détriment des actifs à haute teneur en carbone et à fort niveau de pollution.

Toutefois, de nombreux détenteurs et gestionnaires d'actifs sont mal informés sur les conséquences des investissements dans les actifs à haute teneur en carbone, exposant ainsi les bénéficiaires à des risques de plus en plus inacceptables, maintenant et au cours des décennies à venir.

L'enquête sur les risques des investissements en rapport avec le changement climatique mondial réalisée dans le cadre du projet Assets Owners Disclosure montre que seulement cinq des 460 fonds ont reçu une cote AAA « favorable au climat », alors que 173 fonds ont été cotés X en raison l'absence de mesures. Il est primordial d'accroître sensiblement la transparence.

« Les entreprises qui agissent maintenant en vue d'atténuer l'exposition aux effets de l'évolution du climat seront mieux placées pour jouer un rôle de premier plan dans les nouvelles économies à faible teneur en carbone et bénéficier des avantages en découlant. La divulgation est un premier pas important, mais le taux est actuellement très bas », a déclaré Mme Figueres.

« J'exhorte les investisseurs institutionnels à demander aux entreprises dans lesquelles ils investissent de rendre publics leur empreinte carbone et leurs actifs échoués potentiels, notamment ceux liés à



l'extraction, à l'exploration et au brûlage des combustibles fossiles, et les membres de fonds de pension d'inciter leurs administrateurs à rendre compte de ces éléments ».

Selon l'Agence internationale de l'énergie, on aura besoin d'investissements mondiaux de l'ordre de 36 000 milliards de dollars dans les énergies propres d'ici 2050, si l'on veut atteindre l'objectif reconnu à l'échelle internationale de limitation de la hausse des températures mondiales à deux degrés Celsius ou moins.

Il existe de nouveaux actifs favorables au climat qui aideront à satisfaire cet objectif, et de nombreux chefs d'entreprise et sociétés d'investissements tirent déjà profit des technologies propres, qui offrent souvent de meilleurs rendements que d'autres actifs.

Par exemple, selon la dernière revue des indices trimestriels de la banque HSBC, l'indice de référence pour le changement climatique mondial indique un rendement de 19,8 pour cent depuis le début de l'année, surpassant de 2,7 pour cent l'indice mondial de l'ensemble des pays. Mme Figueres a cependant déclaré que le passage aux technologies à faible teneur en carbone ne se fait pas assez rapidement.

« La meilleure preuve est le fait que l'on aura besoin de 1 000 milliards de dollars chaque année pour viabiliser l'approvisionnement mondial en énergie et catalyser le passage vers une économie mondiale résiliente à faible teneur en carbone capable aussi de favoriser l'accès à l'énergie dans les pays en développement », a-t-elle indiqué.

Les investisseurs auront particulièrement l'occasion de montrer leur appui aux politiques en faveur des technologies à faible teneur en carbone avant et pendant le Sommet sur le climat du Secrétaire général des Nations Unies, qui aura lieu en septembre 2014 et qui devrait servir à catalyser les efforts visant à finaliser l'accord universel sur le climat de 2015.

« Le sommet veut recueillir et rassembler tous les efforts des gouvernements et autres intervenants. Nous savons que les États ne seront pas capables d'inverser seuls les tendances actuelles sur le plan des émissions. C'est pourquoi les initiatives de parties prenantes comme les investisseurs sont si cruciales ».

Un premier geste à l'appui du sommet du Secrétaire général serait que les détenteurs et gestionnaires d'actifs demandent à toutes les entreprises constituant leurs portefeuilles de cesser de dépenser les fonds des actionnaires en contradiction avec les politiques des gouvernements en matière d'énergie propre et avec les actions nationales et mondiales de lutte contre les changements climatiques.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec :

Nick Nuttall, Coordonnateur CCNUCC, communications et information : +49 228 815 1400 (téléphone),
+49 152 0168 4831 (mobile) [nnuttall\(at\)unfccc.int](mailto:nnuttall(at)unfccc.int)



Page 4

John Hay, Chargé des communications CCNUCC : +49 228 815 1404 (téléphone), +49 172 258 6944 (mobile)
jhay(at)unfccc.int

La CCNUCC

Avec 195 Parties, la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques regroupe pratiquement tous les pays de la planète. Le Protocole de Kyoto, qui en est issu en 1997, compte pour sa part 192 États membres. Dans le cadre de la première période d'engagement du Protocole de Kyoto, 37 États formés de pays hautement industrialisés et de pays en transition vers une économie de marché sont légalement tenus de limiter et de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. A Doha en 2012, la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto a adopté un amendement au Protocole établissant la deuxième période d'engagement. Le but ultime des deux traités est de stabiliser les concentrations atmosphériques de gaz à effet de serre à un niveau qui n'interfère pas de manière dangereuse avec le système climatique.

Voir également : <http://unfccc.int>

CCNUCC sur Twitter : @UN_ClimateTalks

Secrétaire exécutif de la CCNUCC, Christiana Figueres, sur Twitter : @CFigueres

CCNUCC sur Facebook : <facebook.com/UNClimateTalks>